

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 22 avril 2016

6^{ème} **Commission**
N° CP-2016-4-6-4

Service instructeur

DEVI - Service de l'Environnement et de l'Agriculture

Service consulté

**INSERTION PAYSAGERE DES LIGNES ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES
ET CONTRAT DE TERRITOIRE DE VIE
K217**

Résumé : La commune de HOCHSTATT a sollicité une aide financière départementale pour son projet d'insertion paysagère de lignes électriques et téléphoniques. Cette opération est inscrite dans le contrat de territoire de vie de deuxième génération (CTV2) du Sundgau. La subvention départementale représente 16 108 €.

La commune de HOCHSTATT a sollicité une aide financière départementale pour son projet d'insertion paysagère de lignes électriques et téléphoniques. Cette opération est inscrite dans le contrat de territoire de vie de deuxième génération (CTV2) du Sundgau.

Des visites de terrain ont permis d'appréhender l'opportunité du projet eu égard aux critères de la convention départementale signée avec les différents partenaires.

L'éligibilité de ce projet a été vérifiée lors des réunions de la Commission de Programmation des Travaux du 13 octobre 2015. La Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de Vie, réunie le 6 novembre 2015, a validé cet avis technique.

La commune a transmis, entre-temps, les justificatifs nécessaires pour attester du démarrage effectif des travaux.

Par conséquent, je vous propose de lui accorder une aide financière d'un montant de 16 108 € pour son projet d'insertion paysagère des lignes électriques et téléphoniques, tel que détaillé dans l'annexe au rapport et selon la convention de partenariat entre le Département du Haut-Rhin, Electricité Réseau Distribution France (ERDF), Orange et le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin (SDEGHR).

Le versement de la subvention départementale sera effectué en un seul paiement à la fin des travaux sur la base des factures et d'un récapitulatif présentés par la commune et visés par la Trésorerie.

Les crédits seront prélevés sur le Programme K217 au Chapitre 204 – Fonction 71 – Nature 204142, code programme 35921 (AP 2013).

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Eric Straumann', with a horizontal line underneath it.

Eric STRAUMANN